

Pour publication immédiate

## Ville de Brossard

# Un budget 2020 axé sur la bonification des services

**Brossard, le 10 décembre 2018** – La mairesse de Brossard, Madame Doreen Assaad, accompagnée du conseiller et membre de comité des finances, Monsieur Pierre Jetté, ont présenté le budget 2020 de la Ville lors d'une assemblée publique extraordinaire tenue le 10 décembre. À l'instar des secteurs industriel et commercial, le propriétaire d'une résidence unifamiliale, dont la valeur moyenne est de 397 594 \$, verra son compte de taxes augmenter de 2,4 % et profitera d'une importante bonification des services offerts. Totalisant 182,2 M\$, le budget 2020 adopté par le conseil municipal est plus élevé de 5,4% par rapport à celui de 2019 (172,9 M\$).

« Ce budget 2020 marque des changements très positifs dans l'offre de service de la ville tout en maintenant nos avantages en matière de fiscalité. Malgré une hausse de 4,5 % de la quote-part de Brossard versée à l'agglomération, le conseil de ville a su bien gérer et peut continuer d'offrir aux citoyens des services bonifiés de qualité tout en maintenant une taxation très compétitive », a déclaré la mairesse Doreen Assaad.

Les Brossardois pourront en effet bénéficier en 2020 d'un nouveau complexe aquatique moderne et multifonctionnel ainsi que d'un planchodrome au design attrayant comportant de nombreux défis pour les amateurs de tous âges. Souhaitant aussi améliorer l'accès aux camps de jour aux enfants en situation d'handicap, le conseil municipal a prévu hausser de plus de 40% le nombre de places disponibles pour ces derniers. Des mesures supplémentaires seront également prises afin de rendre plus performantes les activités de déneigement face un climat davantage fluctuant.

## Taux de taxation parmi les plus bas

La Ville de Brossard introduit cette année un nouveau tarif relatif à la construction du nouveau complexe aquatique. Initialement prévu à 50 \$ lors de sa planification en 2016, le tarif a plutôt été établi à 20 \$ par unité d'habitation en 2020 et passera à 30 \$ en 2021.

Avec un taux de taxe foncière qui se situe parmi les plus bas au sein de villes comparables, Brossard offre encore à ses citoyens une gamme de services de qualité parmi les moins dispendieux.

Pour leur part, les unités d'habitation de type condominium et la catégorie d'habitation de six logements et plus verront leur compte de taxes moyen augmenter respectivement de 2,7 % et de 4,3 %.

## Programme triennal d'immobilisation

Du côté du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022, d'importants projets sont prévus totalisant plus de 159 M\$ sur un horizon de trois ans. Des sommes allouées de 100 M\$ seront dédiées aux infrastructures, 20 M\$ aux bâtiments, 32 M\$ aux parcs, 7 M\$ aux technologies de l'information et à divers équipements.

« Une fois de plus, les membres du conseil municipal ont agi avec prévoyance en favorisant la réalisation d'importants projets pour nos citoyens tout en maintenant des investissements judicieux pour la réfection et l'entretien de nos principaux actifs », a indiqué Pierre Jetté, conseiller municipal et membre du Comité des finances.

« Je suis très fière de pouvoir offrir aux citoyens de Brossard un environnement axé sur la qualité de vie dans lequel ils bénéficient de services et d'infrastructures à la hauteur de leurs attentes. Ce programme d'investissements triennal que nous avons élaboré témoigne de notre volonté de rendre nos parcs plus attrayants, nos rues et sentiers piétonniers plus sécuritaires et nos développements immobiliers adaptés aux meilleures conditions de vie », a conclu la mairesse Assaad.

Les détails du budget 2020 de la Ville de Brossard sont disponibles à [brossard.ca/budget2020](http://brossard.ca/budget2020).

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311